



Ville de Fort-de-France

Fort-de-France, le 02 Mai 2008

Monsieur Xavier DARCOS  
Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre,

Je viens ici vous faire part de ma profonde indignation et de ma consternation face aux propos injurieux proférés par Monsieur Alain Le GRATIET publiés dans la « Dépêche de Tahiti » le 19 avril 2008.

Ces propos habités par la haine, le racisme et le mépris nous ramènent aux jours les plus sombres de notre histoire, ceux là mêmes qui furent dénoncés par Aimé CÉSAIRE dans son « Discours sur le Colonialisme ». Cela relève de la diffamation de l'injure publique, et de la profanation, punies par la loi. Profanation aggravée puisqu'elle intervient à un moment où tout un peuple meurtri pleure son « Père ».

Faut-il ici encore rappeler que l'acte éducatif ne se réduit pas à un simple transfert de connaissances et qu'il implique tout un apprentissage de Valeurs, et qu'il est le lieu d'une sensibilisation aux enjeux éthiques de « l'être-ensemble ».

Je suis surtout très préoccupé puisque ce Monsieur se présente comme un Inspecteur de l'Education Nationale, même si je ne veux pas identifier ces propos, que je crois isolés, à l'institution. Cela met toutefois en exergue la difficulté et la lourde responsabilité de confier l'éducation de jeunes Martiniquais et des jeunes en général, à des individus totalement étrangers aux valeurs humanistes universelles de respect des Hommes et de leur Culture.

Ce fonctionnaire a non seulement failli à son devoir de réserve, mais participe à travers ces propos à l'incitation à la haine. J'en appelle une fois de plus à la vigilance quand au respect de la déontologie par les personnels de la Fonction Publique.

En conséquence, je vous prie instamment monsieur le Ministre de l'Education Nationale de réagir face à de tels propos en mettant ce monsieur hors d'état de nuire. Ce monsieur ne peut plus appartenir à l'institution suprême de l'éducation du pays des droits de l'Homme et de la reconnaissance de la diversité culturelle.

Je vous prie d'agréer monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Député maire de Fort de France

Serge LETCHIMY